



Communiqué de presse n°5 – Jeudi 25 octobre 2012

## Pénibilité des métiers de la propreté

# Proclair gagne en compétitivité !

*“Les premiers bénéfiques de notre politique ressources humaines au profit de nos collaborateurs et de nos clients commencent à se faire sentir, a expliqué Laetitia Six, directrice générale de Proclair, à l’occasion d’un petit-déjeuner presse. **En mars 2011, nous avons lancé une action sur la pénibilité des métiers de la propreté et nous avons connu, par la suite, une baisse de 20% du nombre de jours d’arrêt de travail. De 7000 jours d’arrêt de travail en 2010, nous sommes passés à 5500 jours, en 2011. Nous avons enregistrée également une baisse de 33% au niveau des accidents de travail et de 20,12% au niveau de la maladie...**”*

Des premiers chiffres encourageants d’une action de fond menée par Proclair sur la problématique de la pénibilité dans le quotidien de ses collaborateurs. Le chantier s’est déroulé en plusieurs étapes :

- 1/ Audit des accidents du travail sur une période de trois ans. Causes, conséquences...
- 2/ Nomination d’une personne ressources, Responsable Qualité Sécurité Environnement et constitution d’un groupe pilote (DRH / RQSE / DG).
- 3/ Observation par photographie des positions de travail, puis analyse de ces photos.
- 4/ Réflexions et échanges avec partenaires externes (médecin du travail et CARSAT) puis partenaires internes (cadres, collaborateurs et représentants du personnel) avec pour objectif, des pistes de progrès.
- 5/ Synthèse des idées générées, puis mise en œuvre d’un plan d’actions et réalisation.

*“Nous avons commencé à mettre en place des actions sur les ports de charges, les postures pénibles et les agents chimiques dangereux, reprend Laetitia Six. **Ces actions valorisent le travail de nos collaborateurs. En dix-huit mois, nous avons effectué une véritable avancée au niveau de la sécurité, d’un point de vue éthique et pratique. Tout cela s’est répercuté économiquement.** Et de conclure : “Ce que nous avons entrepris doit être considéré avec beaucoup d’humilité. Nous sommes conscients que l’essentiel du travail reste à accomplir...”*

Proclair SAS au capital social global de 420.000 euros, dont le président est Jean-Louis Tourret, est une société de propreté durable à vocation régionale, dont le siège est situé à La Valentine. Proclair possède deux agences à Aix-en-Provence (depuis 1980) et Lyon (depuis 1983).

Avec 330 salariés et une ancienneté moyenne de 7 ans, contre 18 mois dans la profession (90% des employés en CDI) répartis sur les trois sites et un chiffre d’affaire de 7,2 millions d’euros, la société marseillaise exerce son métier à travers une douzaine d’univers : environnement scolaire, médicalisé, industriel, hôtelier, parkings et encore décontamination incendies.

**Contact presse : Raphaël Mira tél. : 06 16 26 01 78**

[www.proclair.fr](http://www.proclair.fr)

17, traverse de la Montre -13396 Marseille cedex 11  
Tél. 04 91 18 17 19 - Fax : 04 91 18 17 05

